

« J'ai peur pour le monde du bâtiment »

Par [Sylvain D'Huissel](#) le 24 mars 2020

Norbert Fontanel
(SDH/LPI)

Norbert Fontanel est le vice-président de la fédération BTP Rhône et Métropole, et président de Fontanel Management. Nous évoquons avec lui l'impact du Coronavirus sur le secteur et la perspective d'une reprise des chantiers.



Lyon Pôle Immo - Ce samedi, un communiqué commun entre le gouvernement et les organisations patronales du BTP a été publié. Après une certaine confusion la semaine dernière, des positions plus claires ont-elles actées ?

Norbert Fontanel - Le président de la République avait pris la parole il y a dix jours. Il n'était absolument pas clair : on ne savait pas si on pouvait travailler ou si on ne pouvait pas travailler... Ensuite, Julien Denormandie a dit certaines choses, Christophe Castaner en a dit d'autres... Nous avons, suite à cela, fait l'état des lieux avec les entrepreneurs. La prudence imposait que nous arrêtions les chantiers. Certains chantiers sont arrêtés parce que les maîtres d'ouvrage les ont arrêtés, notamment les chantiers publics. Et sur certains chantiers privés, nous nous sommes retrouvés sans fourniture en amont, avec des négoce fermés. Pour nos métiers de gros œuvre, des fabricants d'acier avaient fermé leurs ateliers. On s'est donc trouvés dans l'incapacité de travailler. Et lorsque l'on regardait les gestes barrières, il nous apparaissait compliqué de les faire respecter dans l'organisation que nous avons en place, ne serait-ce que pour les équipes qui travaillent en binôme. Pour celles-là, c'est compliqué d'avoir une distanciation d'un mètre sans remettre en cause les bonnes pratiques. C'est pour cela que l'on attend le protocole de l'OPPBTB pour redéfinir nos méthodes de travail.

Le communiqué commun que les fédérations ont signé avec le gouvernement évoquait un guide de bonnes pratiques...

L'OPPBTB, qui est un organisme paritaire, va devoir définir un protocole, et pour chaque chantier, on va devoir définir un protocole. Tant que l'on ne connaît pas ce protocole, c'est difficile de démarrer.

Quand sera disponible ce guide réalisé par l'OPPBTB et qui devra être validé par le gouvernement ?

Le protocole, nous l'attendons pour mardi soir ou mercredi matin. À partir de là, on va le lire, et nous aurons un gros travail administratif en fonction des chantiers. J'imagine que la petite maison

faite par deux ou trois artisans ne posera pas trop de problème. Ce sera plus facile de respecter le protocole. Et il n'y aura pas de gros travail administratif.

En revanche, sur un chantier comme celui que nous réalisons en ce moment sur les Girondins, où il y a 3 grues et, où il y a, sous la grue, une soixantaine de maçons, dix électriciens, des plombiers, des poseurs de fenêtres, des poseurs de placo, il y aura un gros travail administratif avant de démarrer... Chaque chantier est différent et chaque chantier à ses spécificités. Il faudra donc faire attention.

Certains chantiers peuvent être phasés, quand d'autres chantiers ne le peuvent pas...

Bien sûr. Dans un chantier, il y a en général une vingtaine de corps de métiers différents. On travaille soit en même temps, soit les uns derrière les autres. Quand on travaille les uns derrière les autres, c'est à organiser, et lorsque l'on travaille en même temps, il va falloir que chaque entreprise définisse ses propres règles. Et puis après, il va falloir définir des règles interentreprises. Le rôle de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et des coordonnateurs de sécurité va être important.

Avez-vous des difficultés en matière d'approvisionnement ?

Dans le gros œuvre, tout ce qui est béton, ciment, cela ne doit pas poser de problème... Les centrales à béton ou les cimenteries sont beaucoup automatisées, et il y a peu de personnes qui travaillent dedans. Après, le transporteur de béton est dans son camion, et lorsqu'il s'approche du chantier, il est toujours à plus d'un mètre d'un salarié. C'est donc facile à organiser.

Concernant les cailloux, j'espère que la chaîne d'approvisionnement n'est pas rompue. En revanche, pour tout ce qui concerne les aciers, nous risquons d'avoir une pénurie de matières premières, car les aciers viennent d'Italie, d'Allemagne, ou de Hollande, et les frontières sont fermées. En Italie, je ne sais même pas si on est capable d'aller les chercher... Il reste un peu de stock en France, mais pour combien de temps ? Je ne sais pas.

Après, il y a des usines de montage d'acier. Il y a en effet des cadres de ferrailage qui sont fabriqués en atelier. Et certains sont fermés car des salariés refusent de retourner dans l'atelier en cette période. Là aussi, il va falloir que les entreprises qui ont des ateliers répondent à certains protocoles pour remettre leurs salariés au travail. On se fait donc du souci pour les aciers, pas forcément pour le béton.

Concernant les distances de sécurité, quels sont les corps de métier où cela pose le plus de difficultés ?

Dans chaque corps de métier, il y a des spécificités. Pour le gros œuvre, un maçon de finition qui est tout seul à reprendre la surface d'un mur, ou une embrasure de porte, il travaille tout seul. Ce n'est pas forcément un problème. En revanche, ce sont tous les métiers de binôme où il faut manutentionner des objets lourds ou un peu encombrants. Pour les gens qui font du placo, c'est difficile de travailler tout seul, il faut souvent être deux.

Concernant la plomberie, il y a beaucoup de choses que les plombiers peuvent faire seul, mais dès qu'il faut installer une chaudière, c'est encombrant et lourd, il faut se mettre à deux. Et à chaque fois où il y a une tâche où il faut se mettre à deux, c'est compliqué. Il faut donc que l'on regarde les tâches qui peuvent se faire seul. Dès que l'on est deux, il faut des masques et cela devient un peu plus compliqué.

En gros, c'est un ratio du nombre de personnes au mètre carré. Si l'on fait une plate-forme industrielle, et que cette plate-forme fait 10.000 m², et que l'on est à 10, ça va... On va arriver à faire la distanciation. En revanche, en cas de travaux pour refaire un magasin, comme ça arrive souvent, celui-ci ferme parfois un mois, et les artisans se succèdent pour faire des travaux. Là, il y a beaucoup de monde au m² et ce n'est plus possible. C'est donc au cas par cas.

Il y a également le problème de l'approvisionnement en masques. Ceux-ci manquent actuellement pour le personnel soignant...

On dit beaucoup de choses... On dit qu'il faut du gel hydroalcoolique sur les chantiers. Mais de l'eau et du savon suffisent. Il faut avoir suffisamment de points d'eau et d'endroits pour se laver les mains régulièrement.

Pour le masque, on nous dit qu'il faut le mettre uniquement si on est malade. Donc, si on est sur le chantier et que l'on travaille, c'est que l'on n'est pas malade. Mais il faut aussi respecter la distance d'un mètre. Donc, si on travaille à moins d'un mètre, il faut porter le masque au cas où les personnes soient porteuses du virus. C'est un vrai casse-tête.

Il y a en effet des personnes qui sont asymptomatiques...

La première chose, c'est que toute personne qui est malade ne vient pas travailler... Encore faut-il qu'il le sache ! La prudence voudrait que l'on mette un masque pour faire une tâche où les gens se rapprochent à moins d'un mètre.

L'autre problème, c'est le transport. Le fait que l'on soit plusieurs dans une camionnette pose problème. Est-ce qu'il faut que l'on fasse des compartiments dans la camionnette ? Ou alors chacun vient avec sa voiture sur le chantier et ce n'est pas très écolo. Il va falloir des parkings sur les gros chantiers... C'est un problème. Ou alors chacun vient en vélo ou à pied, mais cela dépend de là où on habite. Je discutais avec un entrepreneur de Chalon-sur-Saône, qui, lui, a ses chantiers à Dijon. Il fait transporter ses salariés par des minibus de neuf personnes. Il me disait qu'il ne pouvait pas travailler.

Il y a des réponses qui sont financières, et il y a des réponses qui sont médicales. Le transport, c'est une réponse financière. Après, pour les vestiaires et le réfectoire, il y a là aussi une promiscuité. De là à dire que les gens arrivent changés, et qu'ils ne se changent pas sur le chantier, je ne sais pas si c'est entendable, et si les mesures d'hygiène permettent qu'au lieu de manger dans un réfectoire, quelqu'un prend un sandwich et va le manger quelque part ailleurs. Cela va révolutionner les organisations de chantier.

Après, cela pose la question de la façon dont on organise les tâches de travail à l'intérieur de l'entreprise, mais également dans les différents corps de métier. Parce que cela ne peut pas être la même entreprise qui fait la maçonnerie, le carrelage, la plomberie, l'électricité, la peinture... Le chantier, c'est une vingtaine de corps de métiers différents.

Cela demande donc une coordination encore plus importante qu'habituellement...

En gros, nous avons toujours eu sur les chantiers une coordination logistique pour les approvisionnements, une coordination technique pour faire le travail, mais désormais il faudra aussi faire une coordination sanitaire. Sincèrement, cela va renchérir le coût des travaux, et augmenter les délais d'exécution.

Mais ce sera le prix à payer pour maintenir une activité. Car c'est un choc conjoncturel ?

Nous avons tous un outil industriel qui correspond à notre métier. L'entreprise qui fait du terrassement a un outil industriel pour faire le terrassement. Nous, nous avons un outil industriel pour faire du gros œuvre. Les métalliers font 50 % de leur activité en atelier et 50 % de leur activité en pose sur le chantier. Et aujourd'hui, nous faisons 0€ de chiffre d'affaires avec notre outil industriel. Il va falloir que l'on finance nos arrêts de chantier, et il faudra que l'on aille voir nos banquiers pour financer cela. Imaginons que l'on est une autre pandémie l'année prochaine : on n'existe plus.

Déjà, lorsque l'on va reprendre, on va reprendre en mode dégradé. Notre outil industriel, on va l'amortir sur moins de production, moins de productivité, avec des prix émanant de devis que l'on a envoyés il y a 6 mois. Cela veut dire que l'on sera tous dans le rouge à la fin de l'année. Il va tous falloir financer un déficit. Si nous avons deux années de suite comme cela, la France est morte.

Les mesures annoncées par le gouvernement, comme l'aide BpiFrance, peuvent-elles aider les entreprises du secteur ?

Bpifrance peut aider à passer un cap au niveau de la trésorerie. Mais il faudra bien rembourser. Nous avons déjà nos investissements en cours : nos crédits-bails, notre matériel à amortir, nos locaux, le personnel administratif... Nous faisons actuellement 0 euro de chiffre d'affaires, mais il faut faire les payes à la fin mars. J'ai dans mon entreprise le service de ressources humaines, le service juridique, et une grosse partie de la direction générale qui sont au travail. Nous ne sommes pas à 100% au chômage technique. Toutes les fonctions supports sont au boulot. Les gens qui ne produisent pas, il faut les payer, et les gens qui produisent sont au chômage technique. Mais en

face, il y a zéro chiffre d'affaires. Toutes les entreprises vont augmenter leurs dettes à la fin de cette pandémie : leurs dettes salariales, leurs dettes fournisseurs. J'ai peur que l'on ait *de facto* des charges et des dettes supérieures, mais on va avoir un chiffre d'affaires qui sera un peu réduit.

Cela va déséquilibrer les bilans des entreprises...

J'ai peur pour le monde du bâtiment.

Déjà avant cette crise, certaines entreprises étaient fragilisées...

On sort d'une période où, sur certaines zones d'activités, il n'y avait rien. Les entreprises des départements voisins sont du coup beaucoup venues travailler à Lyon, étant donné qu'elles ne faisaient rien chez elles. Elles travaillaient avec des prix assez bas à Lyon, ce qui a fait baisser les prix. En face de cela, les salaires suivent au moins le cours de l'inflation, donc cela augmente un petit peu. Les fournitures augmentent, donc notre coût de revient a augmenté.

Les marges diminuent...

Les marges diminuent, et, en plus, le phénomène du PLU a retardé notre activité à une certaine période. Cela veut dire que les entreprises aujourd'hui démarrent l'année 2020 avec une trésorerie très faible. Et sur cette trésorerie très faible, arrive cette pandémie, le chômage technique, et un chiffre d'affaires de zéro.

La seule façon de passer le cap sera de produire. Je ne sais pas quand est-ce que l'on va repartir. Il faudra peut-être rogner un peu sur les congés du mois d'août, que l'on travaille peut-être 6 jours par semaine et que l'on ait des amplitudes de travail plus importantes. Pour ne pas avoir cette co-activité importante, il faudra peut-être que, nous, maçons, travaillons de 6 heures à 13 heures et puis que les peintres travaillent de 14 heures à 22 heures. Cela va faire de grosses amplitudes, mais il faudra que le voisinage l'accepte aussi. Et si l'on travaille aussi le samedi, cela risque d'être compliqué. Il faudra que chacun y mette du sien.

Ce que l'on va perdre en production au mois de mars et au mois d'avril, il faut absolument que l'on puisse le récupérer sur les mois qui vont suivre. Il faudra donc que l'on travaille un peu plus longtemps, et qu'on se répartisse les amplitudes sur un peu plus de temps dans la semaine. Et sans doute que l'on s'arrête un peu moins longtemps au mois d'août. Il va falloir que l'on trouve des solutions, que l'on soit tous responsables, et que tout le monde fasse preuve de civisme. Ce n'est pas notre propre entreprise qu'il faudra sauver, mais la France. Si on sauve la France, on aura une chance de sauver les entreprises, et de sauver les emplois de salariés. Si nous ne sauvons pas la France, on va tous y passer.

Je l'expliquais à mes enfants : nous n'avons pas connu un tel événement depuis 1945. Nous avons depuis eu des exigences, comme les congés payés, les 35 heures, les loisirs... Nous augmentons la dette, avec des taux d'intérêt faibles. Mais s'il n'y a plus tout cela, il faudra que l'on regarde les choses en face et que l'on se mette sérieusement au boulot. Il faut passer du monde de l'exigence au monde du devoir. Ce sera l'une des solutions pour s'en sortir.